

tout en reconnaissant que le gouvernement a fait beaucoup d'efforts depuis cinq ou six ans, tout en reconnaissant que le gouvernement cherche une solution à ce problème, je pense très honnêtement et je dois admettre, qu'on n'a pas réussi à freiner l'augmentation du coût de la vie.

Maintenant, on tentera de se justifier en disant souvent: Eh bien, aux États-Unis, ce n'est pas mieux qu'ici, ou c'est pire. En Europe, on a aussi des problèmes. Partout dans le monde il existe des problèmes. Est-ce qu'on doit se satisfaire des difficultés des autres en se disant: Eh bien, chez nous, çà n'est pas aussi pire qu'ailleurs. Au contraire, je pense que nous avons raison de croire et d'espérer que le gouvernement trouvera une solution dans la mesure où il veut bien accepter certaines opinions des autres partis politiques qui composent la Chambre, mais encore faut-il que ces opinions et ces suggestions soient valables.

Donc, à partir de là, à mon avis, la motion à l'étude est assez juste, bien qu'elle ait un petit caractère politique—personnellement, je m'en passe—et l'on doit reconnaître que le coût de la vie n'a pas cessé d'augmenter depuis quelques années, que le gouvernement n'y a pas trouvé de remèdes suffisants. Je pense que le dire, c'est exprimer la vérité toute crue, monsieur le président.

J'écoutais un député du Nouveau parti démocratique, et j'étais vraiment déçu, monsieur le président, de constater l'attitude de son parti. Bien sûr, on va prendre position au cas où le gouvernement serait renversé. J'aimerais dire tout de suite à la Chambre que le gouvernement qui serait défait sur une motion semblable n'aurait aucune raison de démissionner. Non, je pense que nous avons le devoir, comme députés, de féliciter et d'appuyer le gouvernement s'il a raison. Personnellement, j'ai tenté de le faire depuis six ans, et je l'ai souvent fait. Mais nous avons aussi le devoir de le blâmer, lorsqu'il mérite certains blâmes, et nous avons aussi le devoir de lui rappeler qu'il manque une solution au problème de la population canadienne, et que ce problème l'inquiète.

Le gouvernement, qui veut bien se justifier, qui veut bien, par toutes sortes de moyens, nous faire comprendre qu'il n'a pas trouvé de solution, n'a pas dit qu'il est incapable de la posséder ou qu'il ne l'a pas actuellement. Je doute qu'un autre parti politique la possède. Personne ne le dira, mais mon statut me permet de le dire. Je . . .

**Une voix:** Parlez pour vous!

**M. La Salle:** Oui, je parle pour moi, et je pense que ce n'est certainement pas le Parti Crédit Social du Canada qui a la solution non plus.

Donc, monsieur le président . . .

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** C'est vous qui le dites!

**M. La Salle:** Le député de Roberval me fait observer que c'est moi qui le dis et c'est moi qui le pense!

**Une voix:** On ne peut pas vous empêcher de le penser!

**M. La Salle:** Non, vous ne pouvez sûrement pas m'empêcher de le penser. Donc, monsieur le président, nous reconnaissons une situation de fait: la solution, qui pourrait être apportée, n'a pas été présentée.

Monsieur le président, je ne la possède pas moi non plus, contrairement à mes amis de droite qui croient la posséder, et comme disait un Français qui rencontrait un député créditiste, un an après sa visite à Paris: «Dis donc, Dumont, ton truc ça marche toujours?»

**Une voix:** Bernard Dumont?

### *Coût de la vie*

**M. La Salle:** Oui, tout juste.

Je disais tantôt que j'étais déçu de l'attitude du Nouveau parti démocratique, en ce qui a trait au danger et au risque de renverser le gouvernement. Je ne pense pas qu'une motion qui reconnaîtrait uniquement une vérité, si elle était acceptée, obligerait le gouvernement à démissionner. Pas du tout. Je ne crois pas que le gouvernement soit privé de l'appui nécessaire. Quant aux mesures qui sont obligatoires, qui sont d'une utilité, d'une nécessité évidente, j'imagine que le gouvernement devra songer à décider s'il doit s'en remettre au peuple ou non à leur sujet. Mais ce n'est pas parce que le gouvernement serait défait lors d'un scrutin sur une motion de blâme qu'il devrait démissionner. A mon avis, cette tradition, au Parlement, nous a coûté suffisamment cher. Un gouvernement a parfaitement raison de diriger ce pays, bien qu'on lui reproche à un certain moment une certaine faiblesse ou un manque de solution qui peut être attribué à toutes les formations politiques.

L'attitude du Nouveau parti démocratique, qui refuse d'appuyer cette motion, me paraît drôlement scandaleuse. On a peur de déclencher des élections! Il ne faut tout de même pas être naïf à ce point-là. Je me demande ce que ceux qui ont appuyé le Nouveau parti démocratique, qui ont vu ces hommes combattre le gouvernement comme personne d'autre, il y a six mois, doivent penser de l'attitude de leurs responsables à la Chambre au sujet d'une vérité aussi évidente, à savoir qu'on n'a pas réussi à freiner l'augmentation du coût de la vie. Et l'on dira: parce qu'on ne veut pas appuyer le parti progressiste conservateur ou, surtout, parce qu'on ne veut pas renverser le gouvernement. Les néo-démocrates savent parfaitement mieux que moi que ceci n'oblige absolument pas le gouvernement à s'en remettre au peuple. A mon avis, ils reconnaissent que ce manque de solution amènera le gouvernement à travailler plus fort, à s'appliquer à trouver une solution et peut-être à considérer certaines suggestions qui ont été faites.

En ce qui a trait au domaine de la construction, par exemple, on a souvent parlé de l'augmentation des coûts, on a parlé de l'abolition de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux. J'en ai parlé, il y a deux ans. On en parle encore, et je pense que les trois partis d'opposition la réclament.

Nous savons parfaitement que la suppression pure et simple de la taxe de 11 p. 100 n'apporterait probablement pas les bienfaits souhaités. Si on se limitait à enlever la taxe de 11 p. 100, cela se solderait par une perte de revenu pour le gouvernement. Toutefois, nous savons bien que le fabricant de matériaux et le constructeur seraient tentés de bénéficier de cette suppression de taxe. Donc, le propriétaire n'en bénéficierait pas.

J'ai demandé au gouvernement, il y a deux ans, d'inviter à sa table de négociation les syndicats, les fabricants de matériaux de construction et les gouvernements provinciaux, afin de trouver une solution, de discuter ensemble une politique qui pourrait être efficace et qui entraînerait le gel des prix des matériaux de construction. Le gouvernement pourrait se dire disposé à augmenter ses crédits pour que le nombre d'habitations augmente plus rapidement qu'aujourd'hui, dans la mesure où les syndicats voudront bien collaborer, dans la mesure où ils voudront bien aller jusqu'à suspendre le droit de grève pour ne pas embarrasser le domaine de la construction.